



PRÉFET DE LA MARTINIQUE

Cabinet du préfet  
Bureau de la communication interministérielle

Fort-de-France, le 6 mars 2020

## Communiqué de presse

### Prévention des troubles à l'ordre public

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie du Coronavirus COVID-19, les services et opérateurs de l'État sont pleinement mobilisés pour assurer la protection de la population et limiter la propagation du virus.

Le préfet de Martinique rappelle que les violences qui se sont passées à l'aéroport samedi 29 février sont inadmissibles.

Stanislas Cazelles déclare : « J'ai mobilisé les services de police et de gendarmerie pour assurer la sécurité des infrastructures vitales de la Martinique, notamment l'aéroport, et la sécurité de ceux qui y travaillent ou y transitent.

Les infractions qui seraient éventuellement commises seront constatées par les forces de sécurité et transmises à la Justice ».

**Contacts réservés aux médias :**

Oualid SAHTOUT - 06 96 28 34 42  
oualid.sahtout@martinique.pref.gouv.fr  
Ghislaine ANGLIONIN 05-96-39-39-21 ou 06-96-23-19-93  
ghislaine.anglionin@martinique.pref.gouv.fr

Suivez l'actualité de

*L'État en Martinique*

sur internet : [www.martinique.pref.gouv.fr](http://www.martinique.pref.gouv.fr)  
sur Facebook : @prefet.martinique  
sur Twitter : @prefet972

